

Responsable de chantiers de bûcheronnage manuel et de sylviculture

RNCP37563 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	BP — Brevet professionnel
Code(s) NSF	213
Formacode(s)	21041
Code(s) ROME	A1205, A1201, A1101
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/09/2028

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Partenaires habilités

16 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 16 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CENTRE FORESTIER DE LA REGION P.A.C.A.	304199995 00016	Former et organiser l'évaluation
EPLEFPA HAUTE CORREZE	191900877 00017	Former et organiser l'évaluation
ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES	198810707 00010	Former et organiser l'évaluation
ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES CHAMBERY LA MOTTE-SERVOLEX (SAVOIE) (EPLEFPA) - LEGTA DE CHAMBERY LA MOTTE-SERVOLEX	197308133 00010	Former et organiser l'évaluation
ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES DE PAMIERIS (EPLEFPA)	190900225 00011	Former et organiser l'évaluation
INSTITUT DE GENECH	783626260 00039	Former et organiser l'évaluation
LEGTA LE GROS CHENE	195600135 00014	Former et organiser l'évaluation
LEGTA - LYCEE GAL & TECHNIQUE AGRICOLE	196501399 00014	Former et organiser l'évaluation
LEGTPA DE DANNEMARIE - BESANCON	192512630 00018	Former et organiser l'évaluation
LEGTPA DE PERREUX	194210787 00017	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 16 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp37563-responsable-de-chantiers-de-bucheronnage-manuel-et-de-sylviculture/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'option « responsable de chantiers de bûcheronnage manuel et de sylviculture » vise l'acquisition de compétences relatives à la conduite de travaux forestiers mobilisées selon le cas dans des emplois d'ouvrier qualifié en sylviculture et en exploitation forestière, bûcheron, conducteur de travaux, conducteur d'engin, technicien forestier, etc.

La forêt en France métropolitaine représente une surface de 17 millions d'hectares soit 31% du territoire. Cette surface augmente de 0.7% par an depuis 1985. C'est l'occupation du sol la plus importante après l'agriculture qui couvre plus de la moitié de la France métropolitaine.

Les trois-quarts de la forêt française métropolitaine appartiennent à des propriétaires privés. La forêt publique représente donc un quart des forêts métropolitaines.

La forêt assure une fonction sociale et apporte une contribution écologique majeure. Elle assume de nombreuses fonctions environnementales et sociales : préservation de la qualité de l'air et de l'eau, de la biodiversité et des paysages, chasse, promenade et autres activités récréatives, mais aussi une fonction de production.

La filière forêt-bois compte près de 440 000 emplois, dont environ 35 400 sont directement liés aux travaux en forêt (sylviculture, exploitation forestière). L'Office National des Forêts employant près du tiers des effectifs de l'amont forestier.

Les principaux enjeux relayés par les politiques publiques en faveur de ce secteur professionnel sont :

Accompagner la forêt vers plus de résilience et d'adaptation face au défi du changement climatique.

Promouvoir le bois en tant que ressource renouvelable et écologique, en particulier pour le stockage du carbone dans la construction.

Réconcilier et créer un lien indéfectible entre l'amont et l'aval au service d'une production de bois souveraine, compétitive et durable.

Reconnaître et valoriser la multifonctionnalité de la forêt, dans toutes ses dimensions (économiques, écologiques et sociales).

Le manque d'attractivité des métiers de la forêt conduit à une pénurie de main d'œuvre qualifiée, notamment chez les bûcherons manuels.

Dans ce contexte, les travaux de rénovation ont été engagés afin de répondre à :

La nécessité d'adapter la certification aux évolutions du métier et du secteur des travaux forestiers.

La prise en compte des enjeux liés à la sécurité au travail

La mise en œuvre de démarches agroécologiques en lien avec les politiques publiques portées par le ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire et notamment le plan Enseigner à Produire Autrement 2 (EPA 2).

ACTIVITÉS VISÉES

Organisation d'un chantier

Renseignement de la fiche de chantier avec le donneur d'ordre

Négociation de la demande d'un client

Visite de chantier

Répartition du travail sur le chantier

Concertation en cours de chantier avec le donneur d'ordre

Réception de chantier

Travaux d'exploitation

Abattage directionnel

Abattage d'un arbre avec assistance mécanique

Façonnage pour du bois d'œuvre

Billonnage

Ebranchage

Travaux de sylviculture

Plantation

Dépressage

Nettoisement

Taille de formation

Entretien du matériel

Inspection quotidienne d'un engin forestier

Révision d'un engin forestier

Changement d'une pièce défectueuse

COMPÉTENCES ATTESTÉES

C1. Se situer en tant que professionnel des travaux forestiers :

- Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant
- Se positionner en tant que professionnel des travaux forestiers

C2. Assurer le pilotage d'un chantier de bûcheronnage ou de sylviculture :

- Estimer la faisabilité technico-économique d'un chantier de bûcheronnage ou de sylviculture
- Assurer l'organisation et le suivi du déroulement des travaux sur un chantier de bûcheronnage ou de sylviculture

C3. Réaliser des travaux de bûcheronnage manuel :

- Réaliser des travaux d'abattage
- Réaliser des travaux de façonnage

C4. Réaliser des travaux de sylviculture :

- Réaliser des travaux de mise en place des peuplements
- Réaliser des travaux d'amélioration des peuplements

C5. Assurer l'entretien courant et les réparations mineures des matériels forestiers :

- Réaliser l'entretien quotidien et périodique des engins forestiers et de leurs équipements

- Effectuer des dépannages et réparations mineures sur le petit matériel et les équipements des engins forestiers
- C6 S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

Blocs de compétences

RNCP37563BC01 — Se situer en tant que professionnel des travaux forestiers

LISTE DE COMPÉTENCES

- 1.1 : Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant
- 1.2 : Se positionner en tant que professionnel des travaux forestiers

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle ou selon une autre modalité au choix

RNCP37563BC02 — Assurer le pilotage d'un chantier de bûcheronnage ou de sylviculture

LISTE DE COMPÉTENCES

- 2.1 : Estimer la faisabilité technico-économique d'un chantier de bûcheronnage ou de sylviculture
- 2.2 : Assurer l'organisation et le suivi du déroulement des travaux sur un chantier de bûcheronnage ou de sylviculture

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle

RNCP37563BC03 — Réaliser des travaux de bûcheronnage manuel

LISTE DE COMPÉTENCES

- 3.1 : Réaliser des travaux d'abattage
- 3.2 : Réaliser des travaux de façonnage

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle

RNCP37563BC04 — Réaliser des travaux de sylviculture

LISTE DE COMPÉTENCES

- 4.1 : Réaliser des travaux de mise en place des peuplements
- 4.2 : Réaliser des travaux d'amélioration des peuplements

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle

RNCP37563BC05 — Assurer l'entretien courant et les réparations mineures des matériels forestiers

LISTE DE COMPÉTENCES

- 5.1 : Réaliser l'entretien quotidien et périodique des engins forestiers et de leurs équipements
5.2 : Effectuer des dépannages et réparations mineures sur le petit matériel et les équipements des engins forestiers

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle

RNCP37563BC06 — S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

LISTE DE COMPÉTENCES

6. : S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Travaux forestiers- sylviculture

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Chargé de production forestière
Conducteur de travaux
Agent technique forestier
Ouvrier qualifié en sylviculture et en exploitation
Bûcheron
Conducteur d'engins
Commis forestier
Chef d'équipe
Technicien forestier

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 4 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 889 €
Familles professionnelles (FAP)	A0X42 — Bûcherons, sylviculteurs et agents forestiers · tension 5/5 (Très élevée) A0X43 — Conducteurs d'engins agricoles ou forestiers · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	7 856
Jugés difficiles à recruter	53 %
Emplois saisonniers	56 %
Familles professionnelles (FAP)	A0X42 — Bûcherons, sylviculteurs et agents forestiers A0X43 — Conducteurs d'engins agricoles ou forestiers

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les conditions d'accès à la certification sont définies à l'article R811-165-3 du code rural et de la pêche maritime.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury est désigné par le ministre chargé de l'agriculture. Il est présidé par un fonctionnaire de catégorie A du ministère chargé de l'agriculture et est composé paritairemment :

- a) de membres de l'enseignement et de la formation professionnelle aux métiers de l'agriculture, de la forêt et de la nature et des territoires; les membres de l'enseignement et de la formation professionnelle aux métiers de l'agriculture, de la forêt, de la nature et des territoires doivent représenter au moins la moitié de cette catégorie;
- b) de professionnels du secteur d'activité concerné par l'option du brevet professionnel, à parité employeurs ou responsables d'exploitation et salariés, sauf dispositions particulières prévues dans l'arrêté de création d'une option. Pour chaque membre du jury, un suppléant doit être désigné. Ceux-ci ne peuvent intervenir dans le fonctionnement du jury qu'en l'absence des membres titulaires.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 958 €
Selon la branche	6 000 € – 11 273 €
Prise en charge	Branches concernées
7 958 €	Valeur par défaut · 207 branches
11 273 €	CPNE Travail Temporaire, CPNE de l'agriculture, CPNE des MFR, CPNE des scieries agricoles et des exploitations forestières
9 284 €	CPNEFP de l'enseignement privé indépendant
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/09/2028
--	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP14925

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://chlorofil.fr/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37563/>

Où se former

Formations référencées	12
Organismes	5
Régions couvertes	4
Prix indicatif	220 € – 21 760 €
Durée	7 – 1480 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	13
Organismes gestionnaires (CFA)	11
Organismes formateurs	12
Régions couvertes	8
Départements couverts	10
Organismes certifiés Qualiopi	12
Sessions	de 01/2025 à 08/2028

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	70
Parcours menés à terme	52
Taux d'achèvement	74 %
Période	05/2024 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	84
Montant total engagé	92 344 €
Coût moyen par dossier	1 099 €
Durée moyenne	177 h
Période	05/2024 – 07/2026
France compétences	79 %
France Travail	13 %
Reste à charge titulaire	8 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.